

## 2.1 UTILISATION DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT AU LUXEMBOURG

### 2.1.1 Introduction

La présente étude s'est fixé comme objectif de présenter une vue globale de la manière dont les différents instruments de paiement sont utilisés au Luxembourg. A cette fin, elle se concentre sur l'utilisation d'instruments de paiement par des parties qui ne sont pas des institutions de crédit (comme par exemple les particuliers ou les entreprises). Parmi ces instruments on distingue:

- les instruments de monnaie fiduciaire (billets et pièces en euro);
- les instruments de paiement scriptural (virements, chèques, domiciliations bancaires, cartes de débit et de crédit);
- les instruments de monnaie électronique (MiniCASH).

A l'aide des informations statistiques à disposition de la BCL, cette étude se consacrera à l'analyse de l'évolution de chacun de ces instruments de paiement.

### 2.1.2 Billets et pièces en euro

En ce qui concerne les billets et les pièces en euro, il faut tout d'abord noter qu'en raison de leur acceptation partout dans la zone euro ainsi que la présence importante de non-résidents, le volume des signes monétaires mis en circulation par la BCL ne correspond pas forcément au volume des signes monétaires utilisés dans les échanges économiques au Luxembourg.

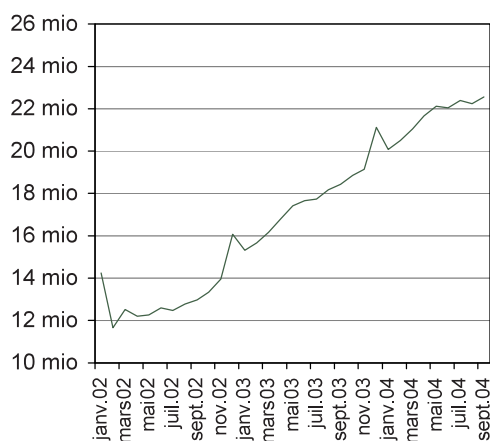
Par ailleurs, comme la présente étude se concentre sur l'utilisation des billets et des pièces en tant que moyens de paiement, nous nous limiterons pour les billets en euro aux dénominations inférieures ou égales à 100 €. En effet, au Luxembourg, les deux dénominations les plus élevées (200 € et 500 €) ne sont généralement pas utilisées comme moyen de paiement, mais plutôt comme moyen de thésaurisation et de réserve. Pour les pièces en euro, les huit dénominations seront toutes prises en compte, bien que certaines d'entre elles, comme par exemple les pièces de 1 et de 2 cents ou les pièces commémoratives de 2 €, ne soient pas beaucoup utilisées par les consommateurs lors des transactions courantes.

#### 2.1.2.1 Billets en euro

Le graphique ci-dessous illustre l'augmentation constante du nombre de billets (dénominations de 5 € à 100 €) en circulation au Luxembourg. La particularité observée en janvier 2002 provient de la pré-alimentation massive à la fin de l'année 2001 qui a entraîné un retour de ces billets à la BCL en janvier 2002. Ainsi, à la fin du mois de septembre 2004, le nombre de billets en euro mis en circulation par la BCL s'est élevé à 22,55 millions de billets, ce qui correspond à une augmentation de plus de 93% par rapport à février 2002.

Graphique 1

Volume total des billets de 5 € à 100 € mis en circulation par la BCL

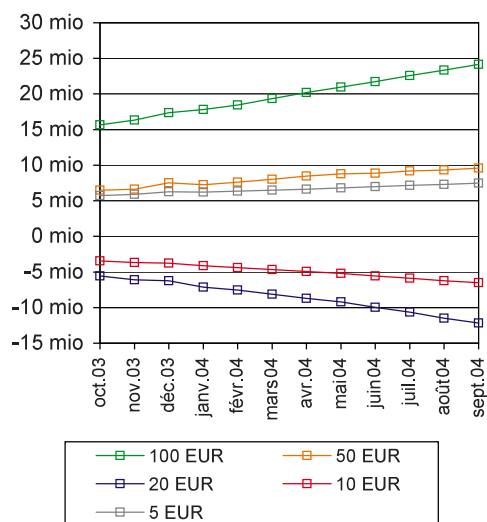


Source: BCL

Toutefois, l'évolution par dénomination des billets mis en circulation au cours des douze derniers mois indique des tendances très différentes voire complètement opposées selon les dénominations.

Graphique 2

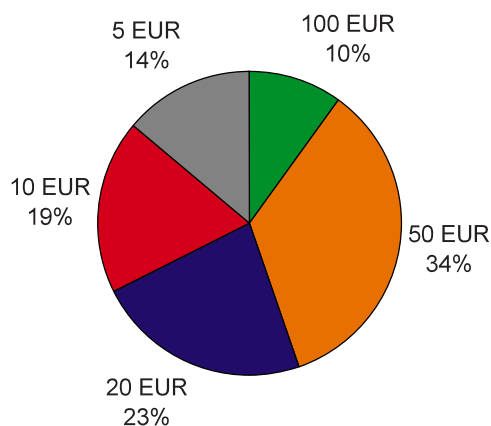
Volume par dénomination des billets de 5 € à 100 € mis en circulation par la BCL



Source: BCL

Graphique 3

Ventilation par dénomination du volume des billets de 5 € à 100 € mis en circulation par l'Eurosystème (situation septembre 2004)



Source: BCL

Une évolution inhabituelle a pu être observée en juillet et en septembre 2002, lorsque la circulation des billets de 10 € respectivement de 20 € est devenue négative. Cette situation est due au fait que les banques commerciales versent davantage de billets de ces dénominations à la BCL qu'elles n'en prélèvent. Ainsi, ces deux dénominations affichent entre octobre 2003 et septembre 2004 une diminution significative d'environ 118% pour le billet de 20 € respectivement de 89% pour le billet de 10 €. Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que des touristes et des frontaliers apportent ces dénominations de façon massive au Luxembourg pour régler leurs transactions courantes.

Les dénominations de 5 € et 50 € évoluent dans une bande plus étroite et affichent des fluctuations presque identiques. Le mois de janvier est caractérisé par une légère diminution suivie d'une hausse graduelle.

La dénomination de 100 € connaît la progression la plus prononcée, entre octobre 2003 et septembre 2004, avec une mise en circulation en hausse de 54%. Elle est suivie du billet de 50 €, pour lequel le volume en circulation a augmenté de 48%.

En comparaison avec les autres pays de la zone euro, le Luxembourg se distingue au niveau de la mise en circulation des différentes dénominations.

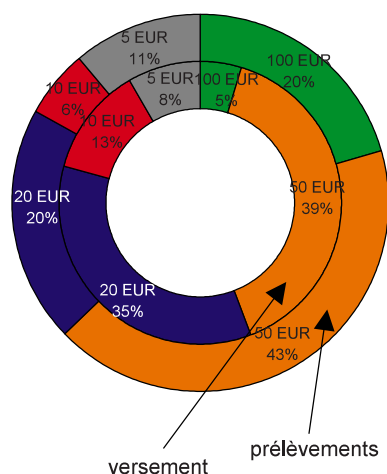
En effet, tandis que la majeure partie du volume total du groupe des billets mis en circulation par l'Eurosystème est constitué par la dénomination de 50 € (avec 34% du total), ce sont les billets de 100 € qui occupent la première place au Luxembourg, suivis par la dénomination de 50 €, puis celle de 5 €. Les dénominations de 20 € et de 10 € contribuent au Luxembourg pour une part négative au volume total en raison de leur valeur de circulation négative.

Toutes dénominations confondues (billets de 5 € à 100 €), le Luxembourg ne contribue qu'à raison de 0,26% au volume total des billets de ces dénominations mis en circulation par l'Eurosystème. Par contre, l'apport du Luxembourg à la valeur totale de ces mêmes dénominations s'élève à 0,88%.

Les versements et les retraits des banques commerciales auprès de la BCL constituent également de bons indicateurs quant aux surplus ou manquants de certaines dénominations, montrant ainsi les flux entre les différents acteurs actifs dans la manipulation des espèces (BCL, banques commerciales, commerçants, consommateurs). Le graphique ci-dessous montre la part relative des différentes dénominations dans le volume total des prélèvements respectivement des versements de billets de 5 € à 100 €.

Graphique 4

Ventilation par dénomination du volume des versements et des prélèvements auprès de la BCL entre octobre 2003 et septembre 2004



Source: BCL

On constate qu'au Luxembourg, le billet de 50 € est la dénomination la plus utilisée dans les transactions courantes. Ceci peut s'expliquer notamment par le fait que les distributeurs de billets dispensent majoritairement cette dénomination (voir aussi le point 2.3). Par ailleurs, on voit que les dénominations de 20 € et de 10 € connaissent un afflux plus élevé vers la BCL comparé aux prélèvements. Par contre, il y a un besoin net relativement élevé de la dénomination de 100 € au Luxembourg.

#### 2.1.2.2 Pièces en euro

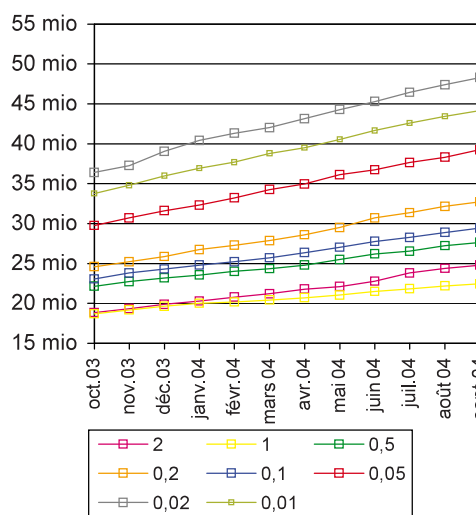
L'analyse de la circulation des pièces fait apparaître leur importance indéniable en tant que moyen de paiement. Les pièces servent en effet à régler des transactions de faible ou moyen montant et entrent ainsi en concurrence directe avec le porte-monnaie électronique (MiniCASH) respectivement la carte de débit.

A la fin du mois de septembre 2004, le nombre total de pièces luxembourgeoises en euro mis en circulation par la BCL, y compris les frappes numismatiques de pièces courantes, s'est élevé à 268,8 millions de pièces pour une valeur totale de 98,7 millions d'euros. Il importe de préciser que ces 268,8 millions de pièces ne se trouvent pas toutes en circulation au Grand-Duché de Luxembourg, mais ont fait jusqu'à présent l'objet des convoitises d'un grand nombre de collectionneurs européens et étrangers.

Le graphique ci-après montre l'évolution par dénomination de la circulation des pièces entre octobre 2003 et septembre 2004.

Graphique 5

Volume par dénomination des pièces en euro mises en circulation par la BCL



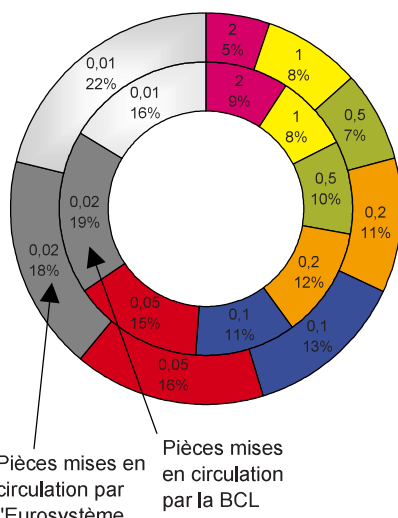
Source: BCL

Une première analyse de ce graphique permet de constater que parmi les pièces des différents groupes de dénominations (pièces cuivrées: 1, 2 et 5 cents; pièces en or nordique: 10, 20 et 50 cents; pièces bicolores: 1 et 2 euros), les pièces dont la valeur faciale commence par le chiffre «2» (pièces de 2 cents, 20 cents et 2 euros) circulent le plus. Une explication possible est que les dimensions de ces dernières pièces semblent plus convenables aux utilisateurs et plus facilement reconnaissables, la dénomination de 2 cents étant la plus demandée par le public au Luxembourg. De même, suite à la mise en circulation fin juillet 2004 d'une pièce commémorative de 2 € à face nationale changée, on peut constater un certain regain d'intérêt pour cette dénomination.

On peut s'étonner que la dénomination de 1 €, c'est-à-dire l'unité même de l'euro fiduciaire, affiche le volume absolu en circulation le plus faible. Ce phénomène est encore mieux illustré par le graphique ci-après, qui représente la ventilation du volume de circulation selon les dénominations, aussi bien pour les pièces luxembourgeoises que pour l'ensemble de la zone euro.

Graphique 6

Ventilation par dénomination du volume des pièces en euro mises en circulation par la BCL et par l'Eurosystème (situation septembre 2004)



Source: BCL

Le comportement du citoyen européen diffère de celui du citoyen luxembourgeois en ce sens que la part du volume total de chaque dénomination en circulation dans la zone euro est inversement proportionnelle à sa valeur faciale. Si la pièce de 1 € occupe aussi bien au niveau de la zone euro qu'au niveau du Luxembourg une part identique de 8% du volume total, la dénomination de 2 € est nettement plus demandée au Luxembourg, en partie suite à la mise en circulation de la pièce commémorative mentionnée ci-avant.

La contribution des pièces luxembourgeoises au volume total de tous les Etats membres de la zone euro s'est élevée au 30 septembre 2004 à 0,49%. Quant à la contribution du Luxembourg à la valeur totale de l'ensemble des pièces en euro en circulation (zone euro), soit 15 milliards d'euros environ, elle s'est élevée à 0,66%. Au cours des 12 derniers mois, la valeur moyenne des pièces luxembourgeoises en circulation a connu une évolution presque constante, passant de 37,5 cents en octobre 2003 à 36,7 cents en septembre 2004. Cette valeur moyenne dépasse d'environ 10 cents la valeur moyenne des pièces mises en circulation par l'Eurosystème.

On observe une autre particularité luxembourgeoise au niveau des opérations de versement et de retrait de

pièces de la part des banques commerciales auprès de la BCL. En effet, on constate une absence de versements de pièces en euro de la part des banques commerciales, ce qui laisse présumer un manque constant de pièces luxembourgeoises et donc une demande continue de la part d'éventuels consommateurs ou collectionneurs.

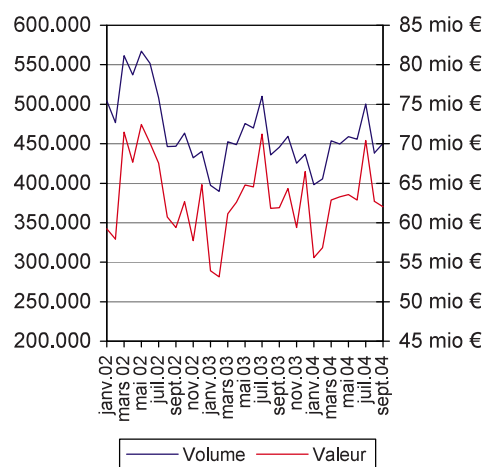
Concernant le poids des pièces en circulation, il est intéressant de mentionner que le volume des pièces luxembourgeoises en circulation équivaut à un poids total de 1.280 tonnes de métal, soit à peu près un quart du poids du pont Grande-Duchesse Charlotte, mieux connu au Luxembourg sous le nom de «pont rouge». En comparaison, le poids total de l'ensemble des pièces en euro en circulation représente un poids de 240.000 tonnes de métal, ce qui correspond à 48 fois le poids du même «pont rouge». Si l'on mettait les pièces en euro l'une à côté de l'autre, on arriverait à couvrir une distance totale d'environ 5.600 km avec les pièces luxembourgeoises et d'à peu près 1,1 millions de km avec l'ensemble des pièces en euro en circulation.

### 2.1.2.3 Retraits de billets aux DAB/GAB

Le graphique ci-après montre le volume et la valeur des retraits de billets effectués aux distributeurs automatiques de billets (DAB) et aux guichets automatiques bancaires (GAB) au Luxembourg.

Graphique 7

Volume et valeur des retraits de billets aux DAB/GAB



Source: CETREL

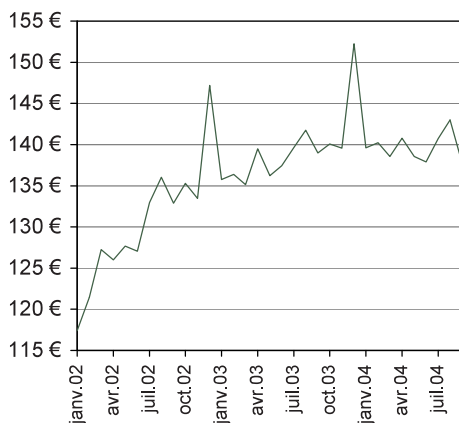
Alors que le nombre de retraits a diminué de près de 11% de janvier 2002 à septembre 2004, la valeur des retraits est en progression de près de 5% pour la même période. Ainsi, en septembre 2004, un peu plus de 450.000 retraits ont été effectués pour une valeur totale de plus de 62 millions d'euros, contre 500.000 retraits pour une valeur de plus de 59 millions d'euros en janvier 2002.

Cette évolution du nombre et de la valeur des retraits se reflète au niveau de la valeur moyenne des retraits. En effet, la valeur moyenne a augmenté de 17% depuis janvier 2002 pour atteindre le niveau de 138 euros en septembre 2004. La croissance importante notée en début d'année 2002 s'explique notamment par l'introduction de l'euro et la phase transitoire de double circulation (euros et dénominations nationales) qui a duré jusque fin février 2002.

Par ailleurs, il importe de relever que la valeur moyenne des retraits connaît des pointes saisonnières assez importantes, particulièrement aux mois de décembre, en raison notamment des achats de fin d'année.

**Graphique 8**

Valeur moyenne des retraits de billets aux DAB/GAB



Source: CETREL

### 2.1.3 Virements

Les virements constituent le principal instrument de paiement scriptural. Ils sont généralement classés en deux catégories:

- les virements intrabancaires;
- les virements interbancaires.

Par «virements intrabancaires», on entend les virements dont le donneur d'ordre et le bénéficiaire ont leur compte au sein de la même institution bancaire. Les statistiques y relatives restent internes aux établissements de crédit et ne sont donc pas à disposition de la BCL.

Par «virements interbancaires», on entend les virements dont le donneur d'ordre et le bénéficiaire ont leur compte dans des établissements de crédit différents. Pour ces virements, qui donnent lieu à un transfert de liquidités entre les établissements impliqués, une distinction est opérée en fonction du canal utilisé, c'est-à-dire d'un côté le système LIPS-Net et de l'autre le système LIPS-Gross.

Par ailleurs, il faut noter que dans le cadre de la présente étude, les données récoltées se limitent aux virements clientèle nationaux. Par «virement clientèle», on entend tout virement initié ou destiné à un client autre qu'un établissement de crédit.

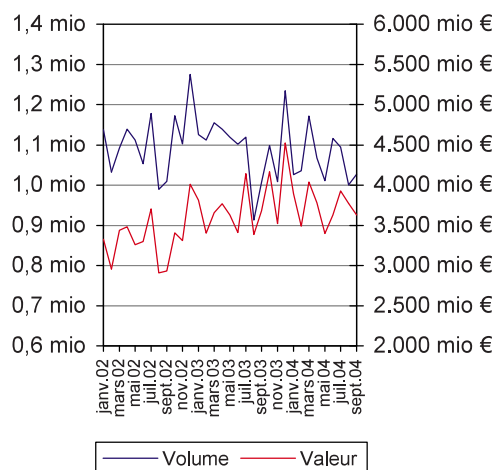
#### 2.1.3.1 Virements LIPS-Net

Le système LIPS-Net («Luxembourg Interbank Payment System – Net settlement») est un système automatisé de compensation permettant un règlement net, par cycles, en monnaie banque centrale de virements et de chèques nationaux libellés en euros.

L'évolution des virements LIPS-Net est illustrée dans le graphique ci-après.

Graphique 9

Volume et valeur des virements LIPS-Net

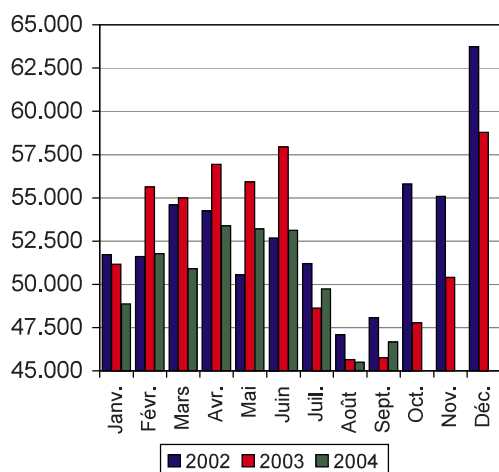


Source: CETREL

Etant donné la relative importance des mouvements saisonniers pour les virements LIPS-Net, le graphique ci-dessous permet de détecter plus aisément les changements de tendance encourus au cours de la période de référence.

Graphique 10

Répartition par mois du volume journalier moyen des virements LIPS-Net



Source: CETREL

Depuis 1998, le nombre de virements LIPS-Net n'a cessé de croître. Cette tendance s'est toutefois temporairement inversée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2003, en raison de l'entrée en vigueur à cette même date de la réglementation européenne<sup>1</sup> qui requiert une harmonisation des tarifs domestiques et transfrontaliers pour les virements. Les modifications des tarifications des services de paiement par les banques de la place résultant de l'entrée en vigueur de cette réglementation ont en effet engendré une baisse du volume des virements échangés entre banques à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2003. On constate en effet une baisse de 5% du nombre de virements échangés dans LIPS-Net sur la période comprise entre le 1<sup>er</sup> juillet 2003 et le 30 juin 2004 par rapport à la même période de l'année précédente. En revanche, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2004, l'activité des virements LIPS-Net semble reprendre légèrement si on la compare à la même période en 2003. Globalement, sur la période de référence, effets saisonniers mis à part, on constate une baisse de 2% du nombre de virements LIPS-Net échangés.

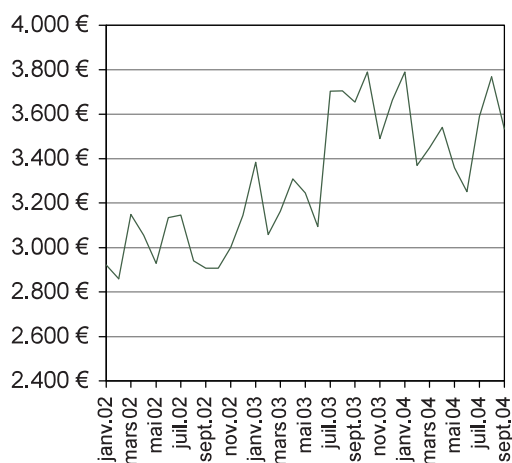
En ce qui concerne la valeur des virements LIPS-Net, on constate par contre une hausse de 14% sur la période de référence, ce qui a engendré une augmentation de la valeur moyenne de ces virements (passage de 3.011 € en 2002 à 3.513 € en 2004).

On peut donc en conclure que, depuis l'introduction de la nouvelle tarification des virements au Luxembourg, les virements de faible montant sont davantage échangés en intrabancaire qu'en interbancaire.

1 RÈGLEMENT (CE) N° 2560/2001 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 19 décembre 2001 concernant les paiements transfrontaliers en euros

Graphique 11

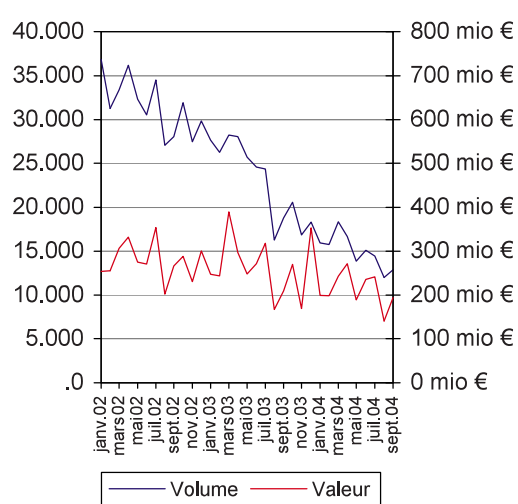
Valeur moyenne des virements LIPS-Net



Source: CETREL

Graphique 12

Volume et valeur des paiements par chèque



Source: CETREL

### 2.1.3.2 Virements LIPS-Gross

Le système LIPS-Gross («Luxembourg Interbank Payment System – Gross settlement») est un système automatisé de règlement brut en temps réel (RTGS) permettant un règlement individuel en monnaie banque centrale de virements nationaux et transfrontaliers libellés en euros.

Toutefois, ce système étant conçu pour véhiculer des montants importants et non des paiements de masse, il a été décidé d'exclure ces paiements de la présente étude.

### 2.1.4 Chèques

Les chèques sont échangés au Luxembourg à travers le système de compensation national (LIPS-Net). Pour les chèques dont le montant est inférieur 12.500 €, il n'y a pas d'échange physique des pièces et seules les données sont échangées sous forme électronique. Au delà de ce montant, en plus du transfert électronique, les chèques sont échangés physiquement afin de permettre un contrôle approfondi.

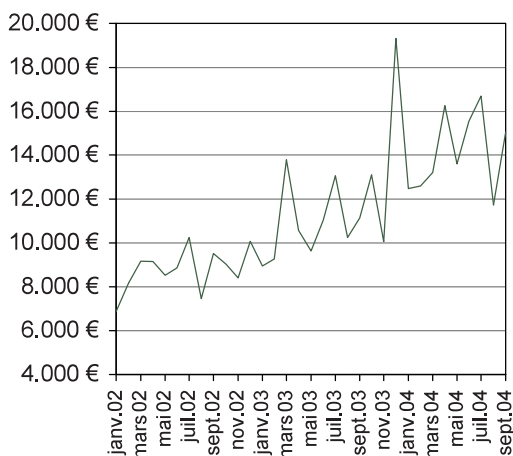
Sur la période de référence, on observe une nette diminution des chèques échangés au Luxembourg. En fait, cette diminution a été amorcée en 2001, date à laquelle la garantie Eurochèque a disparu. Ainsi, en septembre 2004, 12.887 chèques ont été échangés, ce qui représente une baisse de 65% par rapport aux 36.820 chèques échangés en janvier 2002.

Quant à la valeur des chèques échangés dans le système LIPS-Net, elle est certes en diminution, mais dans une moindre mesure que le volume. En effet, on observe ici une baisse de 20% seulement entre 2002 et 2004.

Du fait que le volume régresse nettement plus vite que la valeur, la valeur moyenne des paiements par chèque est passée de 8.788 € en 2002 à 14.145 € en 2004.

Graphique 13

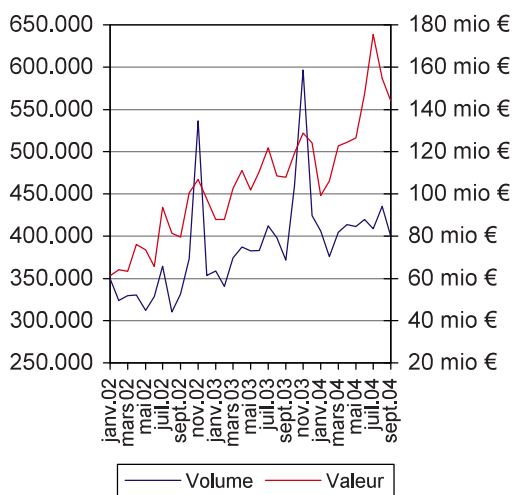
Valeur moyenne des paiements par chèque



Source: CETREL

Graphique 14

Volume et valeur des paiements par domiciliation bancaire



Source: CETREL

### 2.1.5 Domiciliations bancaires

Les domiciliations bancaires constituent un autre type d'instrument de paiement. En fait, une domiciliation («Direct Debit») est un paiement basé sur un accord écrit préalable entre un client et sa banque qui permet à une société de prélever directement sur le compte de ce client des montants correspondant à des factures récurrentes sans que ce client n'ait à autoriser ces transferts individuellement. Ces domiciliations sont gérées dans un système centralisé opéré par le CETREL et nommé «DOM électronique».

La domiciliation est un instrument de paiement en constante augmentation avec un effet saisonnier très marqué en novembre au niveau du nombre d'opérations. Globalement, l'augmentation de la valeur des domiciliations est plus prononcée que celle du volume, si ce n'est pour le mois de novembre, où la hausse du volume ne montre pas d'incidence sur la valeur. On peut en conclure que cet accroissement ponctuel constaté en novembre est lié à des paiements de montants relativement faibles.

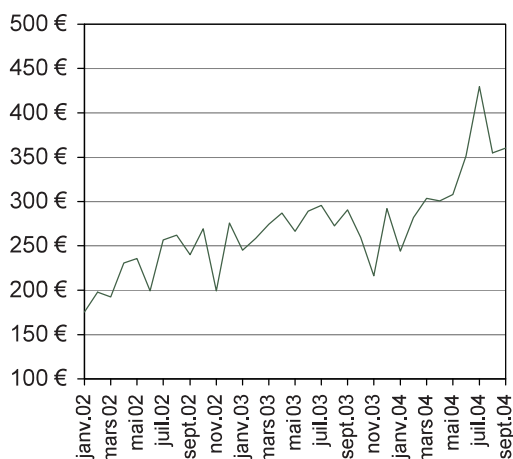
En outre, depuis juin 2004, on observe une hausse significative de la valeur des domiciliations qui ne se reflète pas au niveau du volume.

Ces observations sur le volume et la valeur des domiciliations révèlent une évolution certes irrégulière, mais à tendance croissante, de la valeur moyenne des domiciliations bancaires.



Graphique 15

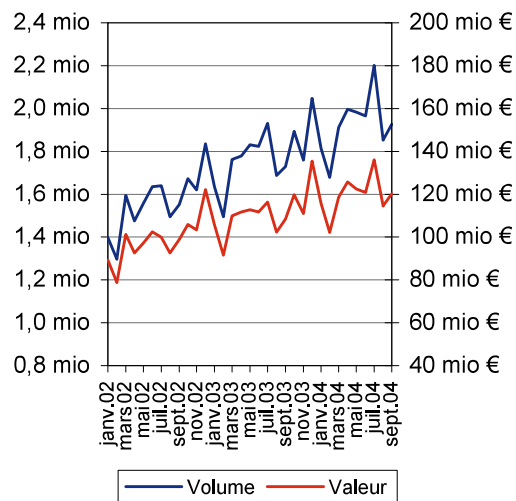
Valeur moyenne des paiements par domiciliation bancaire



Source: CETREL

Graphique 16

Volume et valeur des paiements par cartes de débit



Source: CETREL

## 2.1.6 Cartes de débit et de crédit

Globalement, on distingue deux grands types de cartes de paiement, à savoir les cartes de débit et les cartes de crédit. Fin septembre 2004, le volume total de cartes de débit émises par les banques au Luxembourg et gérées par le CETREL dépassait 442.000. Le nombre de cartes de crédit émises par les banques au Luxembourg à cette même date excédait 322.000.

Les deux types de cartes permettent généralement aux clients de retirer de l'argent aux distributeurs automatiques de billets (DAB)/ guichets automatiques bancaires (GAB) et d'effectuer des paiements aux terminaux de paiement électronique (TPE) au Luxembourg ou à l'étranger. De plus, les cartes de crédit offrent la possibilité d'effectuer ces opérations avec une option de crédit.

Ci-après, nous allons retracer l'utilisation des cartes de débit et des cartes de crédit au Luxembourg pour les deux types d'opérations précitées.

### 2.1.6.1 Cartes de débit

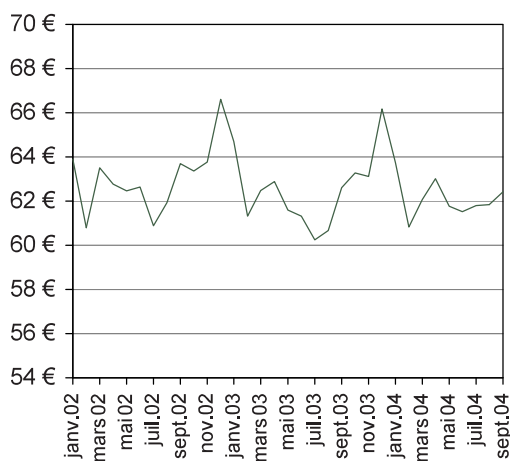
Le graphique ci-dessous montre le volume et la valeur des paiements effectués au Luxembourg au moyen de cartes de débit luxembourgeoises et étrangères.

Le nombre de paiements effectués à l'aide de cartes de débit au Luxembourg a connu un accroissement important de 38% pendant la période sous revue. En septembre 2004, le CETREL a ainsi géré près de 1,93 millions de paiements contre 1,40 millions en janvier 2002. Cette variation se reflète également au niveau de la valeur de ces paiements. En effet, celle-ci a connu une augmentation de 35% pour passer de 89 millions d'euros en janvier 2002 à près de 120 millions d'euros en septembre 2004. Toutefois, on note depuis la deuxième moitié de l'année 2003 un ralentissement de la croissance des opérations par cartes de débit.

Par ailleurs, on peut relever que le volume, la valeur et la valeur moyenne des paiements par cartes de débit sont sensibles à certains facteurs saisonniers, en particulier aux achats de fin d'année.

Graphique 17

Valeur moyenne des paiements par cartes de débit



Source: CETREL

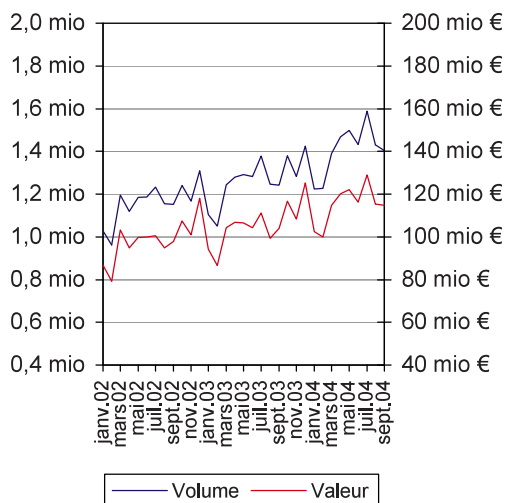
A l'exclusion de l'effet saisonnier, la valeur moyenne des paiements en question est restée relativement stable (autour de 63 euros) depuis le début de l'année 2002.

### 2.1.6.2 Cartes de crédit

Le graphique ci-après indique le volume et la valeur des paiements effectués au moyen de cartes de crédit luxembourgeoises et étrangères.

Graphique 18

Volume et valeur des paiements par cartes de crédit



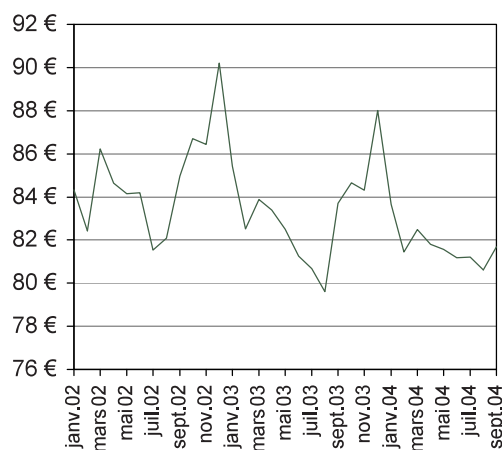
Source: CETREL

On voit que l'évolution des cartes de crédit est très similaire à celle des cartes de débit décrite plus haut.

Ainsi, le nombre de paiements par cartes de crédit gérées par le CETREL en septembre 2004 s'est élevé à 1,40 millions, ce qui représente une augmentation de 37% par rapport au nombre de transactions enregistrées en janvier 2002. Ces 1,40 millions d'opérations représentent une valeur de 115 millions d'euros, ce qui équivaut à une progression de 32% par rapport à janvier 2002. Tout comme pour le cartes de débit, on remarque cependant depuis la deuxième moitié de l'année 2003 un ralentissement de la croissance des paiements par cartes de crédit.

Graphique 19

Valeur moyenne des paiements par cartes de crédit



Source: CETREL

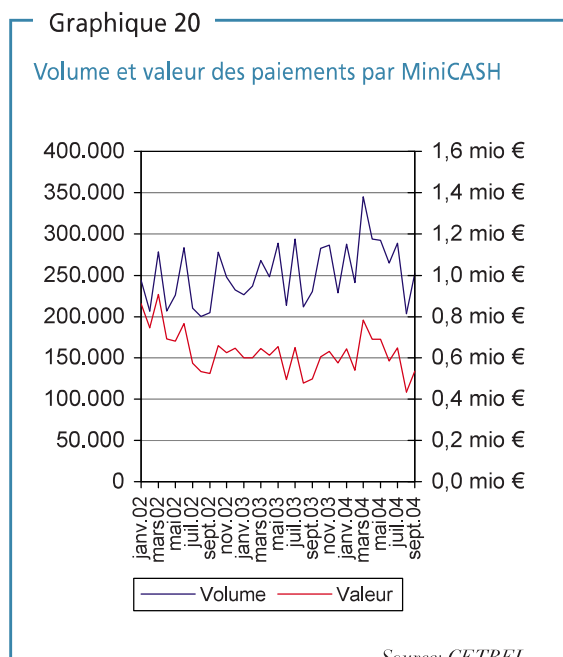
Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus, la valeur moyenne des paiements par cartes de crédit au Luxembourg est restée relativement stable depuis janvier 2002, hormis certains effets d'ordre saisonnier. Néanmoins, par rapport à la carte de débit, la carte de crédit est généralement utilisée pour des achats de valeur plus importante. En effet, la valeur moyenne des paiements par cartes de crédit (fluctuation entre 80 et 90 euros) est quelque peu supérieure à la valeur moyenne des paiements par cartes de débit (fluctuation entre 60 et 67 euros).

### 2.1.7 MiniCASH

MiniCASH est un instrument de monnaie électronique au Luxembourg géré par le CETREL et introduit en 1999 par les principales banques de la place ainsi que par

l'Entreprise des P&T. Il s'agit en fait d'un porte-monnaie électronique matérialisé par une puce électronique installée sur les cartes de débit et sur laquelle le client peut transférer un certain montant pour l'échanger en monnaie électronique.

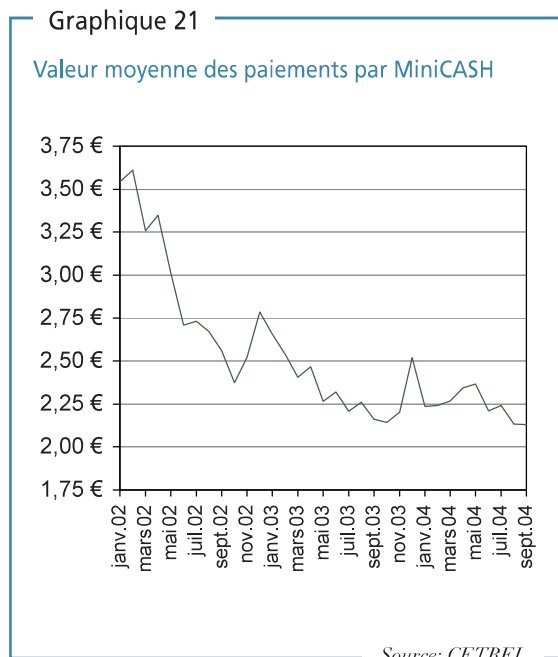
Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du nombre de paiements effectués au moyen des cartes MiniCASH ainsi que de la valeur de ces transactions.



Sur la période de référence comprise entre janvier 2002 et septembre 2004, outre les effets saisonniers, on note une hausse globale de 17% du nombre moyen mensuel de transactions MiniCASH. En effet, ce nombre moyen mensuel, qui s'est élevé à 234.761 opérations en 2002, est passé en 2004 à 274.366 paiements. De plus, il est à noter qu'une hausse significative des transactions MiniCASH a été observée au 1er janvier 2002, date de l'introduction de la monnaie fiduciaire en euros. En effet, de 132.342 opérations enregistrées en décembre 2001, on est passé à 243.617 opérations enregistrées en janvier 2002.

En ce qui concerne la valeur des transactions MiniCASH, on note par contre une diminution sur la période de référence. En effet, la valeur moyenne mensuelle de 2002 s'est élevée à 684.826 €, alors qu'elle n'est plus que de 616.657 € en 2004, ce qui correspond à une diminution de 10%.

Ces évolutions non parallèles au niveau du volume et de la valeur ont fait en sorte que le montant moyen d'une transaction MiniCASH est descendu de 3,54 € en janvier 2002 à 2,13 € en septembre 2004.

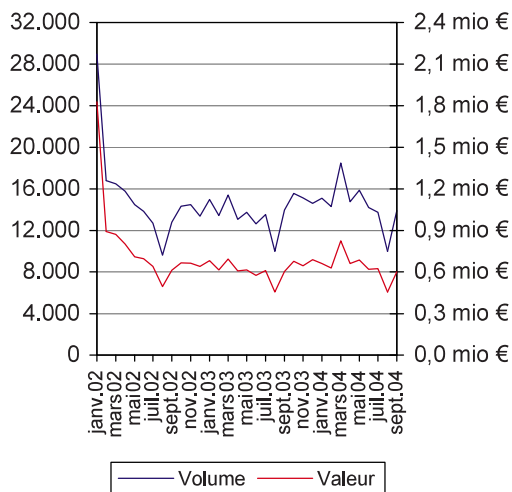


Comme nous l'avons mentionné plus haut, le porte-monnaie électronique nécessite un chargement préalable de la puce avant de pouvoir être utilisé. De plus, il peut être déchargé à tout moment par son utilisateur en contrepartie d'un crédit sur son compte courant.

Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution des chargements nets MiniCASH. Par «chargement net», il faut entendre les chargements diminués des déchargements.

Graphique 22

Volume et valeur des chargements nets MiniCASH



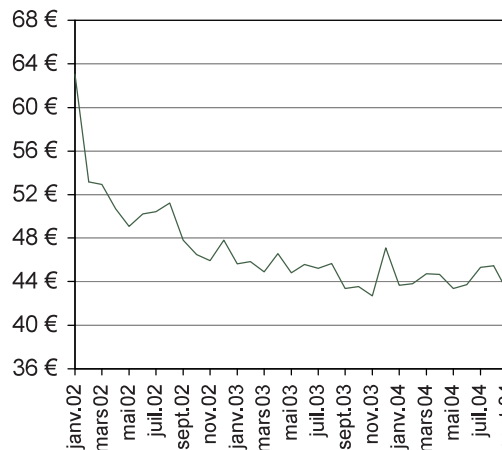
Source: CETREL

L'introduction des pièces et des billets en euro au 1<sup>er</sup> janvier 2002 a eu un impact important sur les chargements nets MiniCASH. En effet, outre l'augmentation exceptionnelle des chargements nets en janvier 2002, on constate que le nombre mensuel de chargements nets a plus que doublé en 2002, puisqu'il est passé de 6.490 chargements nets en 2001 à 14.054 chargements nets en 2002 (mois de janvier exclu). Depuis l'année 2002, on note cependant une relative stabilisation du volume et de la valeur des chargements nets.

Le graphique ci-après montre que les mêmes constatations sont aussi valables pour la valeur moyenne des chargements nets MiniCASH. Depuis l'année 2002, cette valeur s'est stabilisée autour de 45 €.

Graphique 23

Valeur moyenne des chargements nets MiniCASH



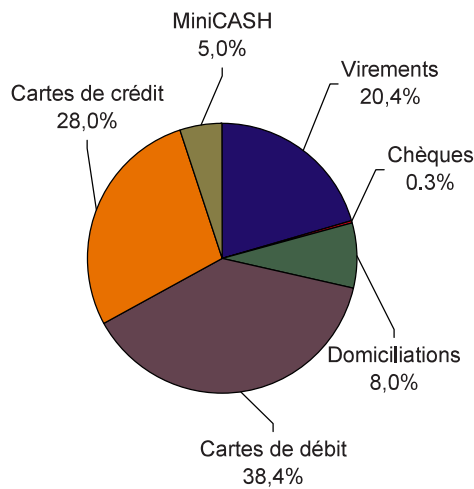
Source: CETREL

### 2.1.8 Comparaison des instruments de paiement non fiduciaires

Dans les sections qui précèdent, nous avons analysé de manière individuelle l'utilisation de chacun des instruments de paiement au Luxembourg. Afin de compléter cette étude, il nous a semblé intéressant de comparer les parts des différents instruments de paiement non fiduciaires, à savoir les virements, les chèques, les domiciliations, les cartes de débit et de crédit ainsi que le porte-monnaie électronique (MiniCASH).

Graphique 24

Parts de volume des instruments de paiement non fiduciaires (situation septembre 2004)



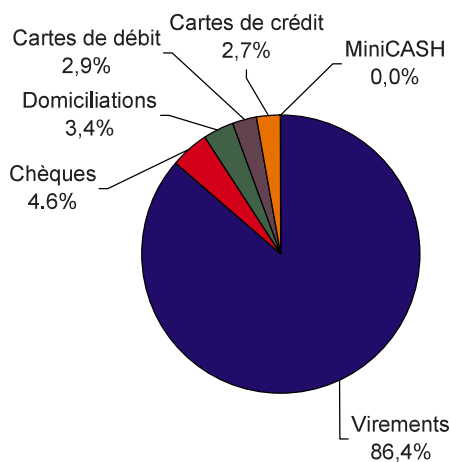
Source: CETREL

Ce deuxième graphique, qui indique les parts de valeur, souligne que les virements LIPS-Net forment avec 86,4% la majeure partie de la valeur totale des instruments de paiement non fiduciaires en septembre 2004. L'ensemble des autres instruments, y compris les cartes de débit et de crédit, n'apportent qu'une contribution marginale au niveau de la valeur.

Le graphique ci-dessus, relatif aux parts de volume, montre que les cartes de débit (avec 38,4%) et les cartes de crédit (avec 28,0%) constituent la plus grande partie du volume total des instruments de paiement non fiduciaires en septembre 2004, en l'occurrence 66,4%. On peut encore noter que les virements LIPS-Net contribuent à concurrence de 20,4% au niveau du volume.

Graphique 25

Parts de valeur des instruments de paiement non fiduciaires (situation septembre 2004)



Source: CETREL